

Reddition de comptes publique pour l'année 2023-2024

Introduction

Encore cette année, la Direction des technologies de l'information du Cégep de Valleyfield a poursuivi son rôle essentiel dans la réalisation de la mission du Cégep et sa transformation numérique. Elle fournit les outils technologiques nécessaires pour ses enseignants, son personnel et ses étudiants. Au cœur de toutes ses activités de mission et de soutien, la sécurité des données et de l'information demeure une priorité. Cette reddition de comptes met en lumière nos principales réalisations de l'année.

1. Rehaussement de la cybersécurité

Afin d'assurer la protection de ses infrastructures et de ses systèmes, la Direction des technologies de l'information a mis en place plusieurs mesures qui ont pour objectif d'augmenter le niveau de sécurité, notamment :

- Préparation d'un plan de reprise informatique en cas de sinistre physique ou de cyberattaque;
- Rehaussement de l'antivirus (solution EDR) avec de nouvelles règles de protection toujours plus évoluées;
- Déploiement d'un outil de surveillance et de réponse aux incidents (SIEM) en utilisant la journalisation centralisée des événements précédemment mise en place;
- Exécution de tests d'intrusion internes pour détecter et colmater des vulnérabilités de systèmes;
- Révision de nos politiques de sécurité de l'information et d'utilisation des ressources informationnelles;
- Adoption d'une directive de gestion des identités et des accès;
- Mise en place d'une gouvernance de gestion documentaire (GID) et réalisation d'une preuve de concept avec la Direction des technologies de l'information;
- Interdiction de l'utilisation des clés USB sur les appareils gérés du Cégep et de la synchronisation de OneDrive sur les appareils personnels
- Mise en place d'un service de réponse aux incidents cybernétiques
- Début d'un projet pilote avec le RISQ afin de déployer une surveillance 24/7 des incidents de cybersécurité;
- Déploiement de l'authentification multifacteur dans l'application MIA pour la formation continue;
- Participation au comité sur la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels

2. Rehaussement des infrastructures et du parc informatique

Au cours de l'année, la Direction des technologies de l'information a effectué plusieurs mises à niveau et modernisations de son infrastructure, notamment :

- Ajout d'une couverture réseau à la Cité des Arts et des Sports;
- Modernisation des caméras de surveillance afin d'utiliser des logiciels à jour;
- Implantation de la technologie Eduroam permettant de se connecter avec ses identifiants du Cégep dans tous les établissements mondiaux d'enseignement le supportant;
- Déploiement du réseau sans fil dans la phase 2 de nos résidences étudiantes;
- Mise en production d'un lien Internet redondant au campus principal, en collaboration avec notre fournisseur Internet, le RISQ;
- Modernisation complète de l'infrastructure réseau sans-fil du Cégep, de ses centres d'études, du CPE La Citronnelle et des résidences;

3. Rehaussement des solutions applicatives

La Direction des technologies de l'information a mis en place plusieurs solutions applicatives au cours de l'année afin d'aider les équipes pédagogiques et de gestion à optimiser leur travail. Citons notamment :

- Assistance à la conception de tableaux de bord pour suivre les indicateurs du plan stratégique à la Direction des Études;
- Optimisation des outils de gestion du processus d'inscription à la RAC (Reconnaissance des acquis) à la formation continue;
- Mise en production d'une nouvelle application hébergée de gestion des demandes d'impression;
- Déploiement d'une solution de signature numérique de documents, utilisée d'abord pour les signatures des politiques TI par les employés;
- Analyse d'une solution de gestion des stages étudiants en collaboration avec la Direction des Études;
- Mise en place d'une solution utilisant l'IA de prédiction de réussite des étudiants afin de mieux cibler les efforts à déployer;
- Déploiement d'un processus de création de comptes automatisé pour les embauches de personnel et préparation du processus de départ et de mouvement;

4. Migration des charges vers l'infonuagique

Comme le stipule le décret gouvernemental, le Cégep doit migrer ses charges vers l'infonuagique. Au cours de l'année, la Direction des technologies de l'information a procédé aux activités de migration suivantes :

- Déplacement de notre système de gestion de la billetterie et de l'inventaire informatique vers une solution hébergée;
- Mise en place de stations de travail dans un environnement virtuel (AVD) pour certains départements d'enseignement afin que les étudiants puissent travailler à distance;
- Migration des serveurs de téléphonie permettant aux appareils analogiques de communiquer avec Teams;
- Délestage du serveur hébergeant le service des dons de la Fondation du Cégep vers une solution hébergée;

- Utilisation de la solution de gestion des postes informatiques InTune de Microsoft pour gérer les mises à jour du système d'exploitation et de la suite bureautique Office.
- Migration du système de gestion documentaire SYGED et du système de gestion de la sécurité des portes vers la zone d'accueil infonuagique;
- Délestage du serveur de clés Windows au profit d'une solution intégrée aux contrôleurs de domaine;

5. Développement techno pédagogique

Afin d'orienter l'évolution de nos environnements numériques, l'équipe a effectué les travaux suivants :

- Déploiement d'une nouvelle solution de surveillance de postes à distance, notamment pour les examens;
- Réalisation d'un projet de réalité virtuelle avec un département d'enseignement;
- Déploiement d'une classe active dans notre centre d'étude de Saint-Constant;
- Création de sites SharePoint pour les départements d'enseignement;
- Analyse et préparation d'un site d'aide pour l'ensemble du personnel et des étudiants quant aux outils TI offerts par le Cégep;

Conclusion

L'année 2023-2024 a été marquée par d'importants progrès dans notre mission de soutenir la transformation numérique du Cégep de Valleyfield. Nous poursuivons à grande vitesse les travaux visant à assurer la sécurité et l'efficacité de nos infrastructures et à offrir un service de qualité à notre communauté collégiale. La Direction des technologies de l'information a pu pourvoir l'ensemble de ses postes au cours de l'année et compte sur une équipe complète pour offrir ses services.